

L'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (APP)

L'action auprès de collectifs de travailleurs prend tout son sens aujourd'hui avec l'accent mis sur la prévention de la santé et de la sécurité des salariés.

Psychologue clinicienne et du travail, j'interviens depuis plus de 10 ans dans diverses institutions. Mes actions collectives ont un réel impact sur le bien-être des **travailleurs et de leur entreprise (QVCT)**.

MON APPROCHE CONJUGUE :

RÉGULATION
& COHÉSION

DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES
REFLEXIVES

REGARD
SYSTÉMIQUE

LIBERTÉ
D'EXPRESSION
ÉMOTIONNELLE

AMÉLIORATION
DE SON RAPPORT
AU TRAVAIL

ÉQUILIBRE VALEURS
PERSONNELLES &
PROFESSIONNELLES

Des situations de travail sont exposées en séance, permettant à chacun d'évoquer ce qui peut le questionner et/ou le mettre en difficulté.

Les Groupes d'Analyse de la Pratique (GAPP) sont des espaces proposés « **préventifs** », où les participants y exposent des situations concrètes au travail. L'échange des perceptions permet d'envisager des solutions adaptées et de prévenir le risque de dégradation.

LE DÉROULEMENT

1. Un des participants amène une situation au travail qui le questionne
- 2. L'intervenant reformule en une problématique claire pour l'ensemble du groupe
- 3. Chacun échange avec sa perception de la situation

Ensemble, nous aidons le participant ayant exposé sa situation à se décaler de sa propre perception et à envisager sa propre solution.

LES OBJECTIFS DE GROUPE

- Se mettre au travail collectivement
- Prévenir l'usure et les conséquences du stress au travail
- Assurer la cohésion dans les équipes
- Responsabiliser en sensibilisant sur les RPS (risques psychosociaux)
- Garantir sa bonne posture professionnelle

Cet espace proposé à des salariés permet de **développer l'intelligence collective** en échangeant régulièrement les **perceptions individuelles de situations communes**, de difficultés parfois rencontrées au sein du travail.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

L'échange des perceptions et le regard « facilitateur » psychosocial de l'animateur permet de :

- Intervenir et gérer les dynamiques de groupe
- Garantir des valeurs collectives
- Créer un espace d'écoute et d'échange pour éviter stress et souffrance au travail
- Désamorcer des conflits latents
- Développer des potentiels en faisant émerger une pensée réflexive sur sa pratique professionnelle

LES VALEURS IMMUABLES

CONFIDENTIALITÉ

BIENVEILLANCE

NON-JUGEMENT

UNE APPROCHE CLÉS-EN-MAIN

Les groupes d'analyse de la pratique professionnelle (GAPP)

- Session de 2h
- Fréquence conseillée : mensuelle 10 personnes maximum par groupe
- Les modalités sont réfléchies avec le demandeur
- Tarif : 250€ par session

Une des règles fondamentales de l'Analyse de la Pratique Professionnelle est la **RÉGULARITÉ**.



COORDINATRICE DE FORMATION
Soizic de Montalier

Psychologue du travail, Psychologue clinicienne
+33 (0)6 67 32 36 68
contact@bvi-conseil-formation.fr

CONTACTEZ-MOI